Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Moïse, tenue au 120 rue Principale à Saint-Moïse, le **8 septembre 2015**, à 19h30, sous la présidence de Monsieur Paul Lepage, maire.

Sont présents : Monsieur Patrick Fillion, conseiller # 1

Madame Marielle Bérubé, conseillère # 2 Madame Diane Parent, conseillère # 3 Monsieur Maxime Anctil, conseiller # 4 Madame Nancy Côté, conseillère # 5 Madame Suzie Boudreau, conseillère # 6

Sont absents:

Secrétaire d'assemblée : Madame Nadine Beaulieu, directrice

générale et secrétaire-trésorière

Formant quorum, l'assemblée est déclarée ouverte par le président.

126-15 ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Madame Marielle Bérubé, appuyé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour, de laisser ouvert l'item Divers et d'accepter les procès-verbaux du 3 et 24 août 2015.

Le conseil dispense la secrétaire d'en donner la lecture, car chaque membre du conseil a reçu une copie et il a été résolu d'en faire l'adoption.

Maire

LISTES DES FACTURES

SALAIRES et DÉDUCTIONS			
Remise Fédérale	683.38		
Remise Provinciale	1701.20		
Administration	1729.83		
Conciergerie	106.12		
Opérateur eau potable	891.77		
Inspecteur municipal	104.05		
Traitement eau usée	14.86		
Voirie	2487.82		
RÉSEAU ROUTIER			
Nivelage route	3277.52		
Clérobec (ponceau en acier)	3518.24		
Fossé et ponceau chemin Kempt	21111.99		
abat-poussière	9319.87		

MATIÈRES RÉSIDUELLES		
Collecte ordure et récupération (3/7)	1901.00	
DIVERS		
Électricité (éclairage public)	386.46	
Électricité (bassin d'épuration, route 297)	699.61	
Électricité (pompe, 39 route de la Montagne)	78.89	
Téléphone (centre)	73.61	
Téléphone (bureau, centre sportif, puit)	465.16	
Téléphone (cellulaire)	38.88	
Essence, huile et diesel	944.04	
Frais de postes (timbres, envoi recommandé soumission)	317.80	
Fonds information du territoire	8.00	
Frais de postes (analyse d'eau)	119.91	
MRC Matapédia (frais vente pour taxes)	2922.82	
Avis public dérogation mineure	140.27	
Réparation pièce débroussailleuse	22.33	
versement final conception site internet	1000.00	
Analyse et rapport final route Paradis	528.89	
Contrat de service photocopieur Canon	65.24	
Dickner (panneau signalisation, article nettoyage)	363.17	

55022.73

Disponibilité de crédits

Je, Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Moïse certifie qu'il y a les fonds nécessaires pour acquitter ces factures.

<u>ACCEPTATION DES FACTURES</u>

Il est proposé par Madame Diane Parent, appuyé par Madame Suzie Boudreau et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le paiement des factures énumérées précédemment.

Maire		

<u>128-15</u> <u>DON</u>

Il est proposé par Madame Marielle Bérubé, appuyé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise une commandite de 60,00\$ aux Chevaliers de Colomb, conseil Tartigou pour leur congrès 2015, qui aura lieu en septembre.

Maire		

INDICATEUR DE GESTION

La secrétaire-trésorière mentionne aux membres du consei
qu'elle a déposé par internet au ministère des Affaire
municipales et de l'Occupation du Territoire, les indicateurs de
gestion pour l'année 2014, le 12 août 2015.

Maire		

129-15 RÉPARATION ASPHALTE

Il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise Le Groupe Lechasseur à effectuer les travaux de réparation d'asphalte au chemin Kempt et à divers endroits dans le village pour un montant de 10 590,10\$ plus taxes.

Maire		

RAPPORT ANNUEL 2014 GESTION EAU POTABLE

Dans le cadre de la Stratégie québécoise de l'économie de l'eau potable, le rapport annuel de la gestion de l'eau potable 2014, approuvé par le Ministère des Affaires municipales, a été déposé au conseil.

Maire			

130-15 BASSIN D'ÉPURATION

Il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Monsieur Maxime Anctil et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Moïse autorise l'achat d'un détecteur de niveau de boues et d'une tige creuse graduée pour effectuer des mesures dans le bassin d'épuration.

Maire		

<u>131-15</u>	NETTOYAGE ÉGOUT PL	<u>UVIAL</u>
		animement que le conseil de la autorise le nettoyage par pression
	Maire	
<u>132-15</u>	COLLECTE GROS REBU	<u>ΓS</u>
		animement que le conseil de la e autorise une collecte de gros septembre.
	Maire	
	LEVÉE DE LA SÉANCE	
	L'ordre du jour étant épuisé, la séance levée à 20h50.	le président de l'assemblée déclare
	 Président	 Secrétaire